

**PROCÈS-VERBAL**  
**Séance extraordinaire**  
**1<sup>er</sup> août 2023 à 18 h 15**

Le Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix siège en **séance extraordinaire** ce 1<sup>er</sup> août 2023, à 18 h 15. Sont présents à cette séance et formant quorum sous la présidence de la Mairesse, Myriam Cabana, et les Conseillers suivants:

Guy Whissell, siège #1  
Johanne Larocque, siège #3  
François Gauthier, siège #5

Stéphane Drouin, siège #2  
Maryse Cloutier, siège #4  
Andrée-Anne Bock, siège #6

Assiste également à la séance, la Directrice générale adjointe et Greffière-trésorière adjointe, Cathy Viens, laquelle agit comme secrétaire d'assemblée.

**Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la greffière-trésorière adjointe a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de cet avis tel que requis par la loi.**

La Mairesse soumet donc l'ordre du jour et demande aux Conseillers s'ils l'exemptent de sa lecture et ces derniers acceptent.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'Ordre du jour
3. Résolutions
  - 3.1 Adjudication de contrat pour des travaux d'urgence temporaire – Ste-Augustine
  - 3.2 Mandat au service d'ingénierie de la FQM – Ste-Augustine phase II
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

**1. Ouverture de l'assemblée**

**2023-0801#01**

Il est proposé par  
Appuyé par

ET RÉSOLU que l'assemblée soit déclarée ouverte;

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents

**2. Adoption de l'Ordre du jour**

**2023-08-01#02**

Il est proposé par  
Appuyé par

ET RÉSOLU que l'Ordre du jour soit accepté tel que déposé

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents.

**3. Résolutions**

**3.1 Adjudication de contrat pour des travaux d'urgence temporaires – Ste-Augustine**

**2023-08-01#03**

**CONSIDÉRANT** qu'un premier glissement de terrain est survenu lors de la période pluvieuse en décembre 2020 sur le rang Sainte-Augustine;

**CONSIDÉRANT** que le 25 mars un deuxième glissement s'est produit au même endroit;

**CONSIDÉRANT** que des travaux temporaires devront être fait afin de sécuriser les lieux;

Il est proposé par  
Appuyé par

ET RÉSOLU que le conseil octroi le contrat de stabilisation temporaire à la firme Construction FGK au montant approximatif de 65 000.00\$ (taxes en sus).

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents.

**3.2 Mandat au Service d'ingénierie de la FQM – Sainte-Augustine phase II**

**2023-08-01#04**

Il est proposé par  
Appuyé par

QUE le conseil accorde le contrat pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie à la FQM pour la production de plans et devis ainsi que la surveillance de chantier pour le projet phase II, asphaltage du rang Ste-Augustine;

QUE le conseil municipal autorise madame Cathy Viens, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer l'entente de service pour un montant de \_\_\_\_\_ \$ (taxes en sus).

Adoptée à l'unanimité des Conseillers présents.

**4. Période de questions**

Il n'y a eu quelques questions du public.

**Certificat de la Directrice générale et Greffière-trésorière**

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus ont été autorisées.

*Cathy Viens*

Cathy Viens

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

**5. Levée de l'assemblée**

**2023-08-01#05**

Il est proposé par  
Appuyé par

*ET RÉSOLU que la séance soit levée à;*

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.*

(signé) Myriam Cabana  
Myriam Cabana, Mairesse

(signé) Cathy Viens  
Cathy Viens, Directrice générale adjointe  
et greffière-trésorière adjointe